A TOURCOING

Une famille a demi empoisonnée

Mardi dernier, à deux heures du midi, M. Chariet, négociant en laines, rue de Gand, 18, et ses enfants entre autres choses des andouillettes d'Arras provenant d'une charcuterie renommée de la ville. Peu après, M. Chariet et trois des enfants se trouvèrent gravement indisposés. Les docteurs Desbonnets et Vanesville furent appelés et administrèrent aux malades une médication énergique. L'état des enfants s'améliora et ils purent bientôt hors de danger, tandis que le père restait dans un état inquiétant, à ce point que les deux praticiens estimèrent qu'une consultation avec un spécialiste de la faculté de Lille, M. le docteur Lemoine, était indispensable. Cette consultation a eu lieu hier dans la matinée.

Hier après-midi, une certaine amélioration fut constatée chez M. Chariet, que l'on peut maintenant espérer voir se rétablir.

Informé de son côté d'intoxication par la rumeur publique, M. Moulinet, commissaire de police du 2e arrondissement, ouvrit une enquête, mais la famille de M. Chariet déclara au magistrat qu'elle n'élevait aucune plainte, la mission de M. le commissaire de police était donc terminée.

Disons que le charcutier se refuse à croire que l'intoxication a pu être produite par les andouillettes dont il a vendu une grande quantité à d'autres clients qui n'ont aucunement été indisposés.

A ANZIN ET A BRUAY

DANS L'EAU BOUILLANTE

Un bébé de deux ans, Angèle Harvent, jouait près d'un grand chaudron d'eau bouillante que sa mère venait de retirer du feu. Elle en approcha trop près et y tomba. Elle ne survécut que quelques heures à ses horribles blessures.

Un accident semblable s'est produit à Bruay, rue des Tombelles. Mme Obert, épicière, était montée dans une chambre de sa maison, avec sa sœur, Mme Maguin Georges. Celle-ci avait laissé en bas, sa fille, Argentine, âgée de 3 ans, qui jouait dans la rue. A un certain moment, un fils de Mme Obert retira du poêle un chaudron rempli d'eau bouillante et la déposa à terre. La petite Argentine rentra à ce moment et traversant la boutique se rendit directement dans la cuisine.

S'étant approchée du chaudron, elle y tomba à la renverse. Ses cris attirèrent ses parents ; on la retira presque aussitôt mais dans un état épouvantable. L'agonie de la malheureuse fillette a duré quarante-huit heures !

A HAZEBROUCK

LES VOLEURS D'ÉGLISE

M. Coupillaud, juge d'instruction, poursuit son enquête. Les dossiers concernant l'affaire affluent de toutes parts. Le tableau de la cathédrale de Tours sur lequel Van Turnhout avait laissé une phrase injurieuse, est arrivé à Hazebrouck. Clara Tybgat a été longuement interrogée sur le vol de l'église Saint-Etienne à Châlon-sur-Saône.

A DUNKERQUE

LE GÉNÉRAL BOELL

Commandeur de la Légion d'Honneur

Les Dunkerquois ont appris avec plaisir la promotion de M. le général Boell, gouverneur de Dunkerque, au grade de Commandeur de la Légion d'honneur. Tout le monde ici est d'accord pour féliciter le général de cette haute distinction due à son mérite militaire, à sa courtoisie et à ses sentiments profondément républicains.

Les écumeurs de la gare

Les inspecteurs de la brigade mobile ont encore conduit hier matin, au dépôt, les hommes d'équipe Alfred Nave, de Petite-Synthe, Georges Deleclusé, de Coudekerque-Branche, Jérôme Homont, et Albert Blas, de St-Pol-sur-Mer. Le bruit court que cette série n'est pas close, mais on ajoute que plusieurs prévenus pourraient bien être relaxés.

AUX MINES DE DOURGES

Pris sous un éboulement

Le mineur Adolphe Caillot, 47 ans, occupé aux travaux du fond à la fosse n° 4 des mines de Dourges, a été pris sous un éboulement. Lorsque l'on parvint à le dégager il avait cessé de vivre.

Le cadavre a été transporté à Noyelles-Godault où Caillot habitait.

A CAMIERS

Un enfant broyé par un rapide

Jeudi, vers 7 heures ½ du soir, un enfant de deux ans, fils de M. Gardein, chef cantonnier de la Compagnie du Nord, a été broyé par un rapide, sur la ligne de Camiers à Etaples. L'enfant, trompant la surveillance de ses parents, s'était imprudemment engagé sur la voie.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur la demande de renvoi à la suite des autres interpellations de l'interpellation de M. Georges Berry, rappelant que la peine de mort existe dans la loi, les votes de nos députés se sont ainsi répartis :

Ont voté pour : MM. Basly, Defontaine, Dehove, Delecroix, Delory, Dron, Durre, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Guesde, Guislain, Lamendin, Lemire, Mélin, Pasqual, Selle.

Ont voté contre : MM. Bar, Henry Cochin, Dansette, Delaune, Delelis, Dussaussoy, Farjon, Groussau, Guillain, Le Roy, Morel, Pichon, Ribot, Taillandier, Vallée, Vandame.

Absents par congé : MM. Jonnart, Rose.

La demande de renvoi a été adoptée par 288 voix contre 231.

Sur l'ensemble du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1909.

Ont voté pour : MM. Bar, Henry Cochin, Dansette, Defontaine, Dehove, Delaune, Delelis, Delory, Dron, Dussaussoy, Farjon, Guillain, Groussau, Guislain, Lemire, Le Roy, Morel, Pasqual, Pichon, Taillandier, Vallée, Vandame.

Ont voté contre : MM. Delory, Durre, Ghesquière, Guesde, Mélin.

N'ont pas pris part au vote : MM. Basly, Fiévet, Lamendin, Selle, Goniaux.

Absents par congé : MM. Jonnart, Rose.

L'ensemble du projet a été adopté par 247 voix contre 35.

Carnet du Lecteur

DÉMONSTRATIONS DIVERSES

Les œuvres d'assistance et de prévoyance de Paris. — La jeune société « L'Union des Ouvriers aveugles », a fondé, il y a quelques mois, un asile où elle reçoit nos compatriotes sans domicile, sans travail et sans ressources, jusqu'à ce qu'elle leur ait procuré du travail et du logement, ou jusqu'à ce qu'elle les ait placés dans des asiles spéciaux s'ils sont âgés ou infirmes. On ne compte plus les services que cette œuvre a déjà rendu à nos compatriotes. Malgré sa fondation récente, cette société peut être donnée comme exemple pour sa vitalité, par son expansion rapide, et surtout par l'efficacité des moyens employés pour venir en aide à nos compatriotes malheureux. Les adhésions sont reçues chez le président, M. le docteur Louart, 10, rue Crozatier, à Paris.

Exposition d'horticulture à Lille. — La Société d'horticulture du Nord de la France organise au Palais-Rameau, à Lille, une Exposition nationale et générale d'horticulture et des industries qui s'y rattachent, du samedi 26 septembre au jeudi 1er octobre inclus. Les récompenses consisteront en prix d'honneur (objets d'art et médailles d'honneur), médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et de diplômes de médailles. La Société invite les horticulteurs, amateurs de jardins, architectes paysagistes, jardiniers, négociants, instituteurs et industriels français, à prendre part à cette exposition. Les demandes de renseignements et de programmes doivent être adressées au président de la Société, place de Béthune, 7, à Lille.

Le sectionnement de Marcq-en-Barœul. — Le Conseil d'Etat a rejeté la requête du maire de Marcq-en-Barœul contre une délibération du Conseil général du Nord en date du 28 août 1909, qui a prononcé un nouveau sectionnement électoral de la commune.

DERNIÈRE HEURE

Envoi de troupes au Tonkin

Paris, 11 juillet.

A la suite des derniers événements qui se sont déroulés à la frontière Sino-Tonkinoise et encore tout dernièrement à Bonoi, le gouvernement a décidé de devancer l'envoi des troupes au Tonkin. C'est ainsi que partiront dans le courant de juillet, plusieurs navires emportant 670 officiers et sous-officiers, 2.200 hommes d'infanterie, d'artillerie coloniale et de la légion étrangère ; de matériel de guerre et des approvisionnements seront ensuite envoyés.

Ces navires toucheront ensuite Oran où ils embarqueront des mulets. D'ici la fin de l'année, 8.000 hommes de troupes seront envoyés au Tonkin afin de parer à toute éventualité.

Les vacances parlementaires

Paris, 11 juillet.

Le Sénat doit discuter lundi matin les quatre contributions et les crédits supplémentaires. En ce qui concerne ces derniers, il ne paraît pas qu'il doive accepter tous ceux votés par la Chambre. En cet état le projet de loi devra revenir dans l'après-midi au Palais-Bourbon. Mais il est certain que le décret de clôture de la session pourra être lu aux deux Assemblées avant la fin de la journée du 13 juillet.

Des matelots se plaignent de la nourriture

Brest, 11 juillet.

Un nouvel incident vient de se produire à bord du cuirassé *Vérité*. Pendant la traversée de Quiberon à Brest, une quarantaine de matelots mécontents allèrent cogner à la cloison de l'appartement du commandant en second en criant : « A manger ! A manger ! »

Lorsque le commandant apparut, les mutins prirent la fuite, mais trois d'entre eux furent arrêtés et débarqués.

Une enquête est ouverte au sujet du mécontentement qui règne chez les marins pour le manque de nourriture.

Ullmo est malade

La Rochelle, 11 juillet.

Ullmo est souffrant. Le médecin de la prison de la Rochelle a été mandé près de lui, il a ordonné un repos absolu.

Le transfert de l'ancien officier au pénitencier de l'île de Ré est donc ajourné.

Tentative de suicide au palais de justice

Paris, 11 juillet.

Un garde républicain ramenait de l'instruction à la souricière une jeune fille, Hélène Brianon, arrêtée ces jours-ci au bois de Boulogne pour outrage public à la pudeur, lorsqu'elle tenta d'enjamber la rampe de l'escalier pour se précipiter dans le vide. Elle en fut heureusement empêchée, mais elle renouvelait quelques minutes plus tard sa tentative de suicide en se jetant, la tête la première, contre la vitre d'une fenêtre. Elle se fit ainsi au visage et sur le crâne de profondes entailles qui nécessitèrent son transfert immédiat à l'infirmerie du Dépôt.

Victimes des automobiles

Paris, 11 juillet.

De passage à Paris, le comte Henri de Nugent, 25 ans, remontait à bicyclette l'avenue des Champs-Elysées, lorsqu'il fut heurté par une voiture de la Compagnie des automobiles parisiennes.

Renversé sur la chaussée, il a été relevé sans connaissance et transporté à l'hôpital, où son état a été considéré comme très grave. Outre des contusions multiples, il a une fracture du crâne. Sa mère, qui habite Nice, a été avisée par dépêche.

Privas, 11 juillet.

Un avocat de Romans, qui revenait en automobile de Privas, a heurté à l'entrée du village de Flaviac une femme de Cuers qui portait un enfant dans ses bras.

L'enfant a été tué. L'état de la femme est désespéré.

Paris, 11 juillet.

On essayait des automobiles de la maison Renault, sur la route de Fontenay-le-Fleury près de Saint-Cyr-l'Ecole, quand tout à coup la voiture conduite par le mécanicien Doucet dévalant le long d'une pente, sauta dans un champ de blé.

Quand on releva Doucet, qui avait été projeté à une dizaine de mètres, on constata qu'il était mort, le front ouvert et la poitrine défoncée.

UN EACTEUR DANS UN PUITS

Paris, 11 juillet.

Des ouvriers ont découvert, gisant au fond du puits du chantier du Métropolitain situé à l'angle de la rue du Cherche-Midi et du boulevard Raspail, un facteur des postes nommé Guerlinger.

On l'a transporté à l'hôpital Laennec où l'on a constaté qu'il s'était brisé les deux jambes et qu'il avait, en outre, une fracture probable de la colonne vertébrale.

A toutes les questions qui lui ont été posées, le blessé a répondu en disant qu'il ignorait comment cet accident lui était arrivé.

Moulai-Hafid et l'Allemagne

Fez, 11 juillet.

Moulai Hafid aurait reçu une lettre de Berlin dans laquelle on le félicite de son entrée à Fez. On lui assure que les puissances y compris la France, garderont une neutralité absolue dans la querelle entre les deux frères.

On le félicite de sa proclamation à Tétouan, et on lui souhaite de reprendre Rabat.

Enfin on implore sa pitié pour Abd el Malek et on lui recommande de ne pas infliger de mauvais traitements aux protégés étrangers pour ne pas s'attirer les plaintes des puissances.

LILLE

LA JOURNÉE DU DIMANCHE

LA MATINÉE

Salon Lillois. — Ouverture à 4 h.

Salon des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.

Musée commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.

Musée industriel. — De dix heures à quatre heures, à la Halle aux sucres.

Musée de gravures (Hôtel de Ville). — De onze heures à quatre heures.

Musée Houllier. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à quatre heures.

Fêtes dans le quartier des Moulins. — A partir de 9 heures du matin, attractions diverses.

A dix heures, au Palais-Rameau, sous la présidence de M. le maire de Lille, distribution annuelle aux indigents des primes de dévouement et des récompenses pour soins donnés aux enfants.

Brasserie Universelle. — Concert à 11 h.

L'APRÈS-MIDI

Brasserie Universelle. — A 4 h. concert.

The Royal Vio. — A l'Hippodrome, à 3 h.

The Impérial Vio, 21, *rue de Béthune.* — Représentations cinématographiques, après-midi et soirée.

Aux Acacias, 7, rue du Faubourg-de-Roubaix. — Grand concert suivi de bal, organisé par le Family-Club.

LA SOIRÉE

Brasserie Universelle. — Concert à 8 h. ½.

The Royal Vio. — A l'Hippodrome, à 8 h. ½.

The Impérial Vio, 21, rue de Béthune. — Représentation.

The Royal Vio. — A l'Hippodrome Lillois, en matinée, à 3 heures, et en soirée, à 8 heures ½ : collection entièrement renouvelée.

Association symphonique des Concerts d'été. — Onzième concert de l'abonnement à 8 heures ½ au Palais-Rameau.

La Revue du 14 Juillet

Les officiers de réserve et de territoriale sont autorisés à assister en tenue du jour à la revue des troupes de la garnison que le général commandant le corps d'armée passera le 14 juillet à 9 h. 30 du matin sur l'Esplanade de la Citadelle. Ils se placeront sur un rang à droite de la ligne après les officiers sans troupe de l'armée active.

ACCIDENTS DE TRAMWAYS

Une fillette l'échappe belle

Vers 5 heures et demie, samedi après-midi, la jeune Blanche Vanbierlet, écolière, âgée de 7 ans et demi, demeurant rue de Lannoy, cour Decuyper, 14, était montée derrière un camion. Voyant venir un tramway G, en sens inverse, elle prit peur et voulut traverser. Mais elle calcula mal son élan, le tramway la bouscula et la projeta à terre.

Avec un sang-froid et une vivacité dont nous sommes heureux de le féliciter, le wattman, Charles Dage, put arrêter sa voiture juste au moment où la tête de la jeune fille allait être prise sous la roue. La jeune fille fut relevée aussitôt et transportée dans une pharmacie, où elle reçut les soins que nécessitait son état. Elle avait une plaie contuse au genou droit, des égratignures à la main droite et de légères contusions au cuir chevelu. La fillette fut reconduite à son domicile.

Une balladeuse tamponnée

Samedi matin, à 7 heures et demie, le wattman Oscar Dubois, des tramways Mongy, conduisait sa voiture à hauteur des rues de Lannoy et des Montagnards. Il prit en écharpe une balladeuse que tirait M. Alphonse Patte, 5, rue des Robleds, manœuvre chez M. Dhalluin, rue de Jemmapes. Le tamponné fut lancé à terre et sous la violence du choc, il reçut des contusions assez graves à la face et aux genoux. Il se plaignait en outre de violentes douleurs internes dans la région lombaire.

Le blessé reçut des soins dans une pharmacie et fut reconduit à son domicile. Ses blessures nécessitent un repos forcé de quinze jours.

Loterie de la Presse du Nord

Attention à la Loterie de la Presse du Nord.

Il va y avoir du Nouveau.

C'est le moment d'acheter des billets chez tous les débitants de tabac.

Pour un franc : un billet de la **Loterie de la Presse du Nord.**

UNE DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête du syndicat des employés du commerce et de l'industrie de Lille et environs contre un arrêté du préfet du Nord du 24 janvier 1908, accordant à la société des Galeries Lilloises l'autorisation de supprimer le repos de son personnel pendant dix dimanches de l'année et à lui accorder le repos compensateur.

UNE USINE FERME SES PORTES A SAINT-MAURICE

On annonce à Saint-Maurice, la fermeture prochaine de la retorderie de M. Georges Rémy, située rue Lafayette. C'est samedi que les ouvriers de l'établissement ont été informés de cette décision. La retorderie, qui ne comprend que d'anciens métiers, occupait autrefois plusieurs centaines d'ouvriers, mais depuis la crise qui sévit sur les filatures de coton, le personnel avait été réduit à 55 employés. On ne connaît pas exactement les motifs qui ont poussé M. Rémy à cette fâcheuse détermination. Le directeur déclare que le bail touchant à sa fin, n'a pu être renouvelé, mais des habitants du quartier affirment qu'aux soucis des affaires, M. Rémy, bien qu'assez jeune, préférerait le repos. Quoi qu'il en soit, les ouvriers ne seront plus admis à l'atelier lundi 20 juillet.

LE « VOLEUR » DE BICYCLETTES

Le 23 juin, on s'en souvient sans doute, la police a procédé à l'arrestation d'un nommé Servant, un voleur de bicyclettes, qui fut appréhendé quelques heures après avoir négocié à M. Lecomte, batelier, une machine dérobée à M. Lecomte, demeurant rue Saint-André. Déféré au parquet et interrogé par M. Houeix, juge d'instruction, le magistrat estima que l'inculpé cachait sa véritable identité. Il le fit photographier et envoya son portrait au service anthropométrique de Paris. Grâce à cette sage précaution, on est aujourd'hui complètement fixé sur l'état civil du prévenu. Il se nomme en réalité Eugène Battut, 27 ans, né à Paris. Cet individu est un récidiviste, et à maintes fois il fut condamné à Paris pour vol de bicyclettes.

LA FOIRE

La foire s'ouvrira cette année le dimanche 30 août. Elle se tiendra comme précédemment sur l'Esplanade et sur la place de la République.

UN « PROTECTEUR » EN CORRECTIONNELLE

Nous avons annoncé ces jours derniers, l'arrestation d'un nommé Tremmery, surnommé la « Terreur de Saint-Sauveur », inculpé de vagabondage spécial, coups et blessures, menaces de mort et outrages. Cet individu comparaîtra à l'audience du 18 juillet.

LES PICK-POCKETS A LA GARE

Samedi soir, vers neuf heures, Mme Havez, demeurant à Mons-en-Barœul, rue Franklin, attendait dans la salle des Pas-Perdus de la gare, le retour de son garçon. Soudain on la bouscula et Mme Havez constata quelques instants plus tard qu'on lui avait dérobé son portemonnaie contenant vingt-cinq francs.

Le meilleur sucre blanc est

Le SUCRE BÉGHIN

ON CAMBRIOLE A SAINT-MAURICE

Au cours de l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans un magasin situé rue des Guinguettes, 128, et appartenant à Mme veuve Parez, marchande de vieux métaux, rue du Chemin-de Fer, 7. Les voleurs qui avaient fracturé la porte, ont enlevé une énorme trousseau de clefs, des passe-partout, les ustensiles nécessaires à pénétrer facilement dans toutes les habitations. Ce cambriolage est en somme peu important, mais on peut prévoir qu'il sera suivi de plusieurs autres. Les cambrioleurs, qui s'étaient dirigés vers le pont du Lion-d'Or, ont été aperçus par un gardien de sémaphore, M. Guilmaut, mais comme ce dernier ne pouvait quitter son poste, il n'a pu se mettre à leur poursuite. Ce sont deux jeunes gens de taille moyenne, mais on ne possède pas d'autres renseignements sur leur signalement.

UN VIEILLARD TOMBE SOUS LES PIEDS D'UN CHEVAL

Samedi vers cinq heures et demie du soir, M. Victor Déraie, rentier, âgé de 69 ans, demeurant à Lambersart, avenue Félix-Clouet, passait à l'angle de la place du Théâtre et de la rue des Sunires.

Il se trouvait sur le bord du trottoir quand arriva un tombereau appartenant à M. Delefosse, entrepreneur de l'ébouage communal. Le conducteur du camion cria pour avertir M. Derain de se garer, mais il était trop tard, d'ailleurs, le rentier n'avait pas entendu ses cris, le vieillard étant complètement sourd. Le cheval bouscula le promeneur, lui envoya à la jambe un coup de pied qui le fit trébucher. L'infortuné tomba sous l'animal. Un second coup de pied lui brisa le bras droit.

L'attelage fut arrêté aussitôt, on releva le vieillard plein de sang et le docteur Bleuzé, après un pansement sommaire, le fit diriger de suite sur l'hôpital Saint-Sauveur où le mena une voiture d'ambulance. L'état du blessé est grave vu son grand âge.

LES CAMBRIOLAGES DE GRUSON

L'instruction ouverte sur le cambriolage commis au château de M. Sauvaigo à Gruson, est terminée. L'inculpé, Gaston Dutilleul, 41 ans, qui passe comme on le sait des avoyer compiets, est renvoyé devant la chambre des mises en accusations.

VICTIME DE LA CHALEUR

M. Derville-Masquelier, blanchisseur, 45 ans, demeurant à Annappes, sur la Place, est tombé malade place du Théâtre, vers une heure de l'après-midi. La température torride qui sévit samedi avait anéanti le blanchisseur. Des agents l'ont mené au poste du 1er arrondissement où il reçut quelques soins et il regagna ensuite son domicile.

Lundi 13. Réclame aux Galeries Lilloises : Chemises jour p' femme, schirting, devant à jours broderie, val. 3 fr. 50, vend. 2 fr. 20

12j.45673

ON ENNUIE LES AGENTS

Trois pochards traversaient samedi soir, vers 5 heures, la rue Ben-de-Wedde, quand vint à passer l'agent Montigny. La vue de l'uniforme les mit en fureur et ils injurièrent le sergent de ville. Comme ce dernier voulait les appréhender, ils le frappèrent.

Grâce à l'intervention d'un collègue, deux des ivrognes, Jules Chartreux, 36 ans, habitant rue Malpart, 17, et Léopold Lagaert, 23 ans, demeurant rue Fontenoy, 58, ont été arrêtés.

Je ne fume que le PHIL

ENCORE UN !

Paul R..., mineur à Loos-en-Gohelle, venait se promener à Lille, s'aventurait samedi matin, rue des Etaques. Une femme lui fit signe et R... entra chez elle. Quand il en sortit, il constata avec surprise que son mouchoir contenant une pièce de cinq francs avait disparu. Il a accusé une jeune hôtesse Suzanne C..., mais les recherches faites dans sa demeure n'ont amené aucun résultat.

CONSERVATOIRE DE PARIS

Mlle Ravaux, de Lille, a obtenu samedi soir, au Conservatoire de Paris, le premier prix d'Opéra. Nos félicitations.

TIR D'HONNEUR

Samedi matin, à neuf heures et demie, a eu lieu, au stand de l'Esplanade, le tir d'honneur suivi entre les gendarmes de la compagnie du Nord. Vingt tireurs y ont pris part. Voici les noms des lauréats : Carabine : 1re M. Michaud, 6 b. 12 p.; 2e M. Willemart, de Cambrai, 6 b. 11 p. — Revolver : 1re M. Bekère, brigadier à Maubeuge, 6 b. 12 p.; 2e M. Willemart, de Cambrai, 6 b. 10 p.

INSPECTIONS VÉTÉRINAIRES PENDANT LE MOIS DE JUIN 1908

Aux Halles Centrales et à l'Abattoir

Le nombre des saisies diverses opérées à l'Abattoir a été de 141, formant un total de 2.895 kilos de viande. 62 déclarations pour maladies contagieuses constatées ont été faites à la Préfecture. Aux Halles Centrales, les saisies de viandes, dites foraines, se sont élevées à 18, soit 599 kilos. Celui des poissons a été de 28, représentant 694 kilos. Dans les marchés divers les saisies ont été de 27, donnant 250 kilos. La moyenne, chaque semaine, des animaux de gros bétail présentés au marché aux bestiaux à l'Abattoir a été d'environ 300.

Au Marché aux Chevaux de la place Philippe-de-Girard

Pendant le mois de Juin écoulé, le nombre de chevaux présentés au marché a été de 537, celui des ânes de 91 et des mulets de 16, ensemble 656. Les bandes de chevaux lunisiens n'ont plus apparu sur le marché à partir du 10 juin. L'état sanitaire du marché fut excellent.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE MATÉRIEL DE BLANCHISSERIE TEINTURE ET D'HYGIÈNE

Les Chambres syndicales des blanchisseurs de France et de la teinture, organisent dans les serres du Cours la Reine, à Paris, une Exposition de Matériel de Blanchisserie, Teinture et d'Hygiène et de tous produits s'y rattachant, corporative internationale, qui se tiendra du 25 septembre au 13 octobre 1908. Secrétariat général, 21, quai Saint-Michel, Paris.

CIRCULATION INTERDITE

La circulation et le stationnement des chevaux, voitures tramways, automobiles, véloipèdes et autres véhicules sont interdits le Mardi 14 Juillet : De 1 heure après-midi à 11 heures et demie du soir, au carrefour de la rue d'Arras, du boulevard Victor-Hugo, des rues Solférino et Barthélemy-Delespaul, pendant la préparation et l'exécution du feu d'artifice ; de 9 heures à 11 heures et demie du soir, rue Barthélemy-Delespaul ; de 9 heures du soir à minuit, Grand'Place, pendant le concert qui y sera donné par les sociétés musicales de la ville.

LABORATOIRE MUNICIPAL

Pendant le mois de juin, le laboratoire a analysé 843 échantillons de denrées alimentaires, sur lesquels 139 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (12 beurres, 5 bières, 2 cidres, 32 eaux, 60 laits, 4 poivres, 20 conserves, etc), Pendant cette même période, le service d'inspection des Halles et marchés a effectué 160 visites, au cours desquelles 67 saisies ont été faites, portant sur 3311 kilos de denrées avariées (839 kilos de poissons, 1195 kilos de viandes, 736 kilos de légumes, 521 kilos de fruits, etc.)

Le laboratoire municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires ; les échantillons sont reçus, 3, rue des Fleurs, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 3 à 5 heures.

86

LOINTAINE REVANCHE

DEUXIÈME PARTIE

FLEUR DE JOIE

Par Daniel LESUEUR

Mais dans cette paix luxueuse, parmi ces plantes de bonne compagnie, stylées et taillées, le brante puissante de la fabrique voisine passait en trépidations sourdes, révélant tout à coté le gigantesque effort. Des sifflements de vapeur soudain lâchée, des roulements de camions, une vague respiration haletante, parvenaient jusqu'au coin verdoyé où les deux femmes, haletantes à la fraîcheur, poursuivaient leur double rêve d'amour et de maternité.

Les yeux de Sylvaine, entre les verdures, cherchaient une blancheur de pierre, un scintillement de vitre. Là était le laboratoire où Marcien travaillait à côté de son mère. Il travaillait, mais en pensant à elle, — à l'heure présente, comme elle pensait à lui.

Et voici que cet après-midi-là, tout à coup, le jeune homme parut sous le porche de vitrage, qui, au fond du jardin particulier, ouvrait sur la grande cour de l'usine. Il [illegible], dans sa tenue laborieuse, sous la [illegible] blouse de toile bise rectiligne pour les [illegible]. Nu-tête, avec des flambeaux d'or sur ses cheveux blonds si si longuement caché quand il passait dans le soleil, d'une claire et martiale beauté, il se contenait pour ne pas sourire de loin à Sylvaine. Et il réussit à ne rien trahir, s'approcha, fut très correct dans son respectueux salut à Mme Bertelin, malgré le contentement triomphal dans scintillaient ses prunelles d'agate pailletée.

— « Madame, c'est monsieur Roger qui m'envoie. Il veut que vous sachiez tout de suite ce qui se passe. Son moteur à air liquide fonctionne enfin d'une façon parfaite. Et il n'y a pas une heure que le mode de réglage est trouvé. Madame, je n'ai pas le droit de rien ajouter pour mon compte. Cependant je ne puis pas m'empêcher de vous dire, à vous, que c'est l'achèvement d'une œuvre de génie. »

Le mot sonna, plein de juvénile enthousiasme. Sylvaine eut à la fois envie de pleurer et de danser. Pourtant elle continua sa broderie, d'une sagesse admirable, tandis que ses joues seulement s'empourpraient. Et elle se garda bien de lever les paupières.

— « Voilà une bonne nouvelle, mon petit Marcien, » dit Lucie tranquillement.

Et l'adjectif protecteur semblait drôle, adressé par cette femme d'aspect trop jeune, comme enfermée dans une éternelle enfance, à ce grand et robuste gaillard. Mais il y avait dans ce mot une légère intuition diminuante, car Lucie n'admettait pas que le modeste auxiliaire de son mari eût pu se créer quelque importance. Se froisser à recevoir une si excellente information venait de ce qu'elle ne voulait pas en partager le succès avec le manœuvre. Il le sentit, et, la voix baissée d'un ton, ajouta :

— « Monsieur Roger s'excuse de ne pas être venu lui-même, madame. Mais, en ce moment, il ne pouvait quitter la machine...

— Eh bien, je vais y aller. Je veux voir... » s'écria Lucie.

Elle se redressa sur ses coussins, mit les pieds à terre

— « Sylvaine, aide-moi.

— Oh ! madame... » supplia Marcien.

— « Quoi donc ?...

— Monsieur Roger n'est pas assez sûr de cette petite machine. Vous savez... ce n'est qu'un modèle. Il ne permet pas qu'on en approche. Et la moindre distraction de sa part, la moindre négligence, pourrait amener un accident ».

Lucie hésita, puis s'étendit de nouveau, sans mot dire, avec la mine pincée d'une petite fille à qui l'on retire un jouet.

Marcien demeura embarrassé. Il comprenait mieux à cette minute la solitude intellectuelle de son maître, l'impossibilité de toute communication entre un si haulain cerveau et cette âme puérile. Mais tous les déboires s'effaçaient dans la promesse de l'enfant. C'était la compensation suprême. La frêle créature fantasque en devenait sacrée. Il s'inclina devant elle, et se détourna pour partir. Alors seulement il osa regarder Sylvaine. Celle-ci serait une vraie compagne, que marcherait d'un pas égal et sûr dans les meilleurs ou les plus rudes sentiers.

Il lui fit un signe, tirant à demi de sa manche un papier qu'il lui montrait, — une lettre sans doute.

Elle se leva, se mit en devoir d'arranger les coussins glissés autour de Lucie dans le mouvement de celle-ci pour se lever. Et, s'attardant exprès à ce soin, elle put suivre des yeux le jeune homme, voir le creux d'arbre où il glissait son message. Il se tourna, s'assura que Sylvaine avait observé son manège. Puis, tranquillement, il quitta le jardin.

Et ce fut la chose du monde la plus aisée, quand Lucie, lasse d'être dehors, prétendit qu'il faisait plus frais dans la maison, une fois le jeune homme rentré, de revenir chercher le billet.

Marcien n'avait griffonné que deux mots, pour ne rien compromettre, au cas où le papier se perdrait :

« SOYEZ CE SOIR, A ONZE HEURES, PRÈS DU BASSIN. AFFAIRE URGENTE ».

Sylvaine lut et resta saisie. Le soir, à onze heures. C'était bien grave. Comment s'échapperait-elle ? Et quel danger en cas de surprise ! Il ne s'agissait plus d'une escapade insignifiante, d'une rencontre en plein jour, dans le parc, attribuable au hasard sans trop d'invraisemblance. Un rendez-vous, à onze. Démarche inavouable, même avec un fiancé. Elle résolut qu'elle n'irait pas. Mais son cœur battait, pris d'affolement. Ses idées en désarroi se confondaient. Devait-elle perdre confiance dans son chef Marcien ? Ce n'était pas bien ce qu'il lui demandait là.

Un quart d'heure plus tard, elle commençait à penser qu'une nécessité grave inspirait la demande inconvenante. Marcien ne pouvait avoir tort. Certainement il obéissait à quelque raison exceptionnelle. « Affaire urgente, » avait-il écrit. C'était elle, la coupable, elle qui le soupçonnait et se défiait de lui.

Pauvre Sylvaine ! Jamais perturbation semblable ne l'avait troublée depuis la jour où, pensionnaire de Mme Prunet, elle avait glissé clandestinement à la boîte une lettre pour maman Bellevoux. Maintenant elle lui écrivait en toute liberté, à sa chère maman Tiévou. La brave femme, la sachant heureuse, patientait là-bas, rassurée, attendant une occasion de venir embrasser la petite. Et il ne s'agissait plus ce soir de la moustache féminine qui avait terrorisé jadis la maîtresse de pension, mais d'une vraie moustache blonde, avec pointes frisantes, et friande de baisers d'amour.

« Je n'irai pas, » se répétait Sylvaine.

Dans ses désvreuses alternatives, elle fut secouée d'une émotion quand M. Bertelin revint de son laboratoire à l'heure du dîner. Marcien lui avait-il dit quelque chose ? Etait-ce un refus de leur protecteur qui déterminait la sollicitation hasardeuse du jeune homme ? Mais non. M. Bertelin était à cent lieues de leur roman, tout à sa découverte, et paraît absolument satisfait, malgré le beau résultat de l'après-midi. Un obstacle subsistait encore avant la réalisation pratique. Mais il fallait, pardieu ! qu'on en vînt à bout. On vaincrait, cela ne faisait pas de doute. A sa parole ardente, à la façon dont il prenait son front lourd dans ses deux mains, à toute cette préoccupation dévorante, Sylvaine reconnaissait combien l'inventeur était mal en état de se prêter à des confidences amoureuses.

— « Heureusement, » s'écria-t-il tout à coup, « j'ai Marcien. Il est intelligent, et surtout dévoué. Avec lui, je ne me gêne pas pour montrer mes tâtonnements, détailler mes tentatives. Il pourrait faire une fortune avec les secrets que je lui ai mis entre les mains. Mais c'est d'une solidité de roc, une nature comme la sienne. Ça ne bronchera pas sur des tas d'or.... Ah ! il m'est précieux !... Je le récompenserai. »

Fut-ce par hasard qu'à ce moment M. Bertelin regarda Sylvaine ? La jeune fille se sentit pâlir et rougir. Mais, tout de suite, il détourna ses yeux, disant à Lucie :

— « Demain, par exemple, je l'envoie à Paris. Une mission tout à fait de confiance. Il doit faire fabriquer une pièce dans une maison spéciale... Et rien qu'à la façon dont il s'y prendra, il pourrait trahir mon but, donner l'éveil, s'il n'avait pas autant de loyauté que de circonspection. »

Lucie, de son ton lassé, coupa court, entreprit une description de la layette, voulut faire admirer un point d'épine de son exécution à son mari, dont les yeux se fixaient en vain, le cerveau bouillonnant, la pensée ailleurs. Quant à Sylvaine, elle restait figée. Comment ! Marcien partait demain pour Paris !... Voilà donc pourquoi il voulait la rencontrer, à tout risque, dès ce soir. Et que serait ce voyage ? Combien durerait-il ? Une pièce de mécanisme à fabriquer, cela prendrait des jours, des semaines peut-être... Oh ! l'absence, l'inconnu, l'impossibilité de s'écrire !... Et ne plus se voir, ne plus le voir !... Ce fut l'énervement qui étreint le cœur, tord les fibres. Un vertige... Et qui ne fit qu'augmenter jusqu'à l'instant du rendez-vous.

A onze heures, comme tout semblait dormir dans la maison, Sylvaine ouvrit la fenêtre. Le jardin, l'immense cour, les bâtiments clos et muets de l'usine, les masses noires des bois tout proches, étaient d'une paix muette, sous un ciel poudré d'étoiles. Un mince croissant de lune luisait très loin, si fin, si aigu dans son écrin de ténèbres ! C'elle beauté mystérieuse des choses achève de griser la jeune fille. Quelle heure exquise pour une rencontre d'amour !... Elle en goûterait la magie... Elle en garderait le souvenir...

D'un pas léger, Sylvaine se glissa hors de sa chambre, descendit l'étage, gagna le souterrain, ouvrit une petite porte de service. Sans la refermer complètement, elle s'étanga, traversa vivement une partie découverte, se trouva dans la charmille.

(*A suivre.*)

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, Rue Nationale, Lille

6178